



**SYNDICAT COMMERCANTS DES MARCHES DE PROVENCE VAUCLUSE ET LIMITOPHES**

**Secrétariat : 56 rue St Pierre – 84700 SORGUES**

Siège Social : CCIS de Vaucluse – BP 158 – 84008 AVIGNON

☎ 04 90 39 00 42 - 📠 04 90 39 00 43 - [WWW.SCMPVL.NET](http://WWW.SCMPVL.NET)

Sorgues le, 9 mars 2010

**Monsieur Roger PELLENC**  
**Maire de Pertuis**  
**Hôtel de Ville, rue Voltaire**  
**84120 PERTUIS**

Monsieur le Maire,

En date du 12 février 2010, nous avons sollicité une commission paritaire des marchés afin d'établir les modalités de repositionnement des commerçants non sédentaires sur la zone aménagée.

Je me permets d'ailleurs de vous soumettre les craintes soulevées tant du côté des commerçants non sédentaires que notre organisation professionnelle.

En effet, vous vous étiez engagé à prendre en compte tous les facteurs de maintien du marché sur cet espace. Or, les aménagements engagés : containers enterrés, trottoirs sur deux niveaux et le fait de n'avoir aucune garantie que l'enrobage des trottoirs permette le stationnement de certains véhicules professionnels nous laissent présager le pire.

Depuis deux ans la difficulté à mettre en place un service de régie des marchés compétent accentue le malaise des commerçants.

C'est pourquoi la réponse de Monsieur BAUDOIN "on s'arrangera" lorsque nous lui avons fait part de nos craintes ne peut nous satisfaire et m'oblige aujourd'hui à vous interpellier afin de prendre toute la mesure des difficultés à venir.

Ce courrier sera distribué aux commerçants ce vendredi 12 mars afin qu'ils soient informés de la situation à laquelle nous sommes confrontés.

Dans l'attente, veuillez recevoir, Monsieur le Maire l'assurance de nos respectueuses salutations.

**Le Président du SCMPVL**  
**Dominique DAMIANO**